

### III- Départements issus des Guerres sous le Directoire 1797 – 1799

Suite au traité de Campoformio le 17 octobre 1797, la Rhénanie est cédée à la France et divisée en 4 départements. Ces territoires seront perdus en 1814.

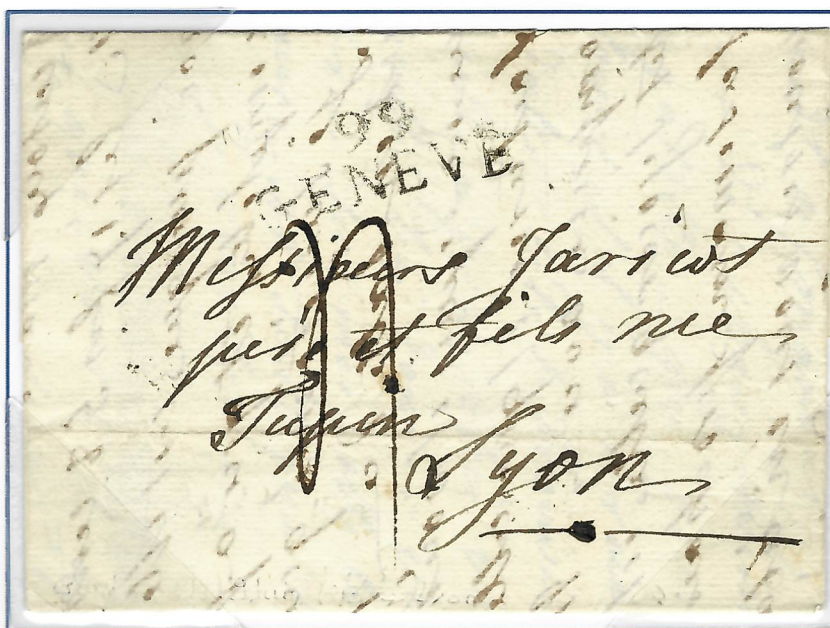
L'incorporation de la République de Genève amène la création du département du Léman en 1798 qui redeviendra indépendant en 1814 avant de rejoindre la Suisse.

#### III 1- Savoie / Genève: n° 99 Département du Léman

Le Département du Léman est créé par la loi du 8 fructidor An VI (25 août 1798) à partir de la République de Genève et d'une partie du département du Mont-Blanc et du département de l'Ain. Après l'indépendance de la République de Genève en 1813, l'occupation se termine le 15 juin 1814 avec le rattachement au Royaume de Sardaigne. Le département comprend trois arrondissements: Genève (Chef-Lieu), Bonneville et Thonon.

##### GENEVE

Lettre en PD de Genève du 9 juin 1813 pour Lyon. Marque 34 mm. Port 4 décimes. Tarif du 24 avril 1806 pour la lettre simple (< 6 g) pour une distance comprise entre 100 et 200 km.



##### THONON

Lettre en PD de Thonon, non datée, pour Lyon. Marque 37 mm. Port 8 décimes. Tarif du 24 avril 1806 pour une lettre de plus de 10 g (poids 11 manuscrit) pour une distance entre 100 et 200 km.

